

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

GARNIER LAURENT (1702-1784)

par Michel Dürr

Laurent Garnier est né et baptisé à Lyon Saint-Pierre Saint-Saturnin le 27 novembre 1702 (et non 1704 comme l'écrit Bréghot du Lut). Il est le fils de Pierre Garnier, docteur en médecine, et de Catherine Rose de Janorey, mariés le 17 janvier 1693. Parrain : noble Laurent Gillet, avocat en parlement; marraine : Jeanne Delamosnière, fille de feu Jean de Lamonière. Laurent Garnier est le 3^e d'une lignée de médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon : son grand-père, Pierre Garnier, décédé en 1681, fils d'Étienne Garnier bourgeois de Pérouges (Ain), et de Pernette Vicon, vient à Lyon vers 1630, succède en 1637 à Claude Pons comme médecin à l'Hôtel-Dieu; il épouse le 21 septembre 1639, Anne de la Monière, fille de noble Jean de la Monière, docteur en médecine à Lyon, et de Catherine Cerise. Elle accouchera de seize enfants dont, parmi les survivants : quatre religieuses, un capucin, un jésuite, et Pierre (le père de Laurent). Agrégé au collège des médecins de Lyon, Pierre Garnier est mort à Lyon, paroisse Saint-Pierre Saint-Saturnin, le 5 juillet 1709, à 57 ans, du typhus qu'il combattait à Villefranche-sur-Saône, et il est inhumé le 6 juillet dans l'église des Carmes des Terreaux. Il avait remplacé à l'Hôtel-Dieu Jean Louis Panthot le 26 janvier 1695. Sa réforme des services pharmaceutiques lui valut, après sa mort, la publication de : *Formules nouvelles de médecine latines et françaises à l'usage de l'Hôtel-Dieu de Lyon* (2 vol. 1716, réédité par son fils Laurent en 1764). « Il entra en controverse avec M. de Rhodes, fabricant de remèdes, au sujet de détails de chimie sur lesquels ils n'avaient l'un et l'autre que de vagues clartés » (St. Le Tourneur). Il avait publié en 1693 *L'histoire de la baguette de Jacques Aymar pour faire toutes sortes de découvertes* (notamment retrouver les voleurs, les assassins, les trésors cachés...), et en 1699 un *Traité de la vérole*. Le frère de Laurent, Jean-Pierre Garnier, né à Lyon le 1^{er} mars 1699, entré chez les jésuites en 1714, provincial de la Lyonnaise après avoir parcouru toute la France, avait été chargé par Rome en 1768 de se fixer à Dole pour gouverner les jésuites dispersés, jusqu'à la disparition de l'ordre en 1773. Laurent fait ses études médicales à Montpellier où il est l'élève d'Astruc. Il est docteur en médecine en 1722. « Il fut médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon de juillet 1730 à 1735. Pendant cette période, il obtint des Recteurs les instruments nécessaires aux démonstrations anatomiques et aux injections à la manière de Ruysch, encore inconnues à Lyon à cette époque. Atteint par la maladie, il dut démissionner de ses fonctions en 1736 et se consacra uniquement à sa clientèle » (A. Bouchet). Noble Laurent Garnier, de la paroisse de Sainte-Croix, épouse à Saint-Pierre Saint-Saturnin, le 11 janvier 1729, Marie Botereau, fille de Jean Botereau, négociant à Lyon, et de défunte dame Françoise Humery, âgée de 27 ans, en présence du père de l'épouse, de noble Pierre Garnier avocat en parlement, de Sr Raymond Garnier, ancien capitaine du régiment de la reine, son

oncle, de Sr Jacques Botereau, frère de l'épouse, et de Jean-Pierre La Monière, doyen du collège des médecins. Après la mort de sa femme Marie Botereau à 53 ans, le 28 septembre 1753, inhumée le 29 dans l'église paroissiale de Sainte-Croix, Laurent s'établit à Paris en 1755. Il est médecin ordinaire du roi à Paris de 1757 à 1768. L'almanach royal pour 1780 le donne médecin honoraire du Roi, 5 rue Saint-Joseph à Montmartre. Il meurt à Paris le 29 août 1784 (d'après Jean Eugène Dezeimeris, *Dictionnaire de la médecine ancienne et moderne*, Paris, 1835), ou le 7 août 1784 (d'après Bréghot du Lut).

BIBLIOGRAPHIE

Bréghot. – David 2000. – Bouchet. – H. Beylard, « Jean-Pierre Garnier », n° 76, et St. Le Tourneur, « Pierre Garnier », n° 105, *DBF*.

MANUSCRITS

Discours de réception de Garnier, 13 janvier 1738, Ac.Ms263 f°85. – *Dissertation sur le mouvement musculaire avec fig.*, 5 février 1739, Ac.Ms229 f°233. – *Mémoire sur la composition du sucre de lait*, 6 juin 1742, Ac.Ms257 f°89. – *Recherches analytiques sur la composition d'une pierre factice trouvée dans les hardes d'une servante soupçonnée d'avoir empoisonné sa maîtresse*, 13 mars 1744, Ac.Ms257 f°64. – *De l'air contenu dans l'estomac et dans les boyaux*, Ac.Ms262 f°205. – *Moyens éprouvés pour sauver la vie des noyés*, 1748, Ac.Ms262 f°159. – *Réflexions sur de nouvelles expériences au sujet des noyés*, 1749, Ac.Ms262 f°165. – *Explication des phénomènes de l'électricité*, 13 juillet 1750, Ac.Ms227 f°43. – Compte rendu de l'Assemblée publique du 28 avril 1751, Ac.Ms267-II f°144. – Compte rendu de l'Assemblée publique du 1^{er} décembre 1751, Ac.Ms267-II f°154. – *De la paracentèse à la poitrine*, 1753, Ac.Ms260 f°19. – *Expériences pour prouver que le feu et la lumière sont des êtres distincts*, février 1754, Ac.Ms227 f°138.

PUBLICATIONS

Laurent Garnier donne une nouvelle édition de l'ouvrage de son père : « *Formules de médecine latine et française, pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon, utiles aux Hôpitaux des villes et des armées, aux jeunes médecins, chirurgiens et apothicaires, aux personnes charitables et aux habitants de la campagne*, par Pierre Garnier, nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée, par M. L. Garnier, médecin ordinaire du Roi, doyen du collège des médecins de Lyon », Paris : Didot jeune, 1764, 342 p. – *Observations pratiques sur les fièvres intermittentes guéries par la graine de panais*, Lyon : Delaroche, 1745, 10 p. – « Observations sur une hydropisie ascite compliquée avec une grossesse, guérie etc. », *Journ. de méd.*, 1756, t. IV, p. 106. – « Lettre aux auteurs du Journal de médecine, relative au mémoire de M. Baumès sur le diabète », *Journ. de méd.*, 1781, t. LVI, p. 352.

SOCIÉTÉ ROYALE

Le 25 novembre 1737, Garnier est agréé comme académicien ordinaire de la Société des conférences de l'Académie des Beaux-Arts, dans la section de botanique. Il fait son remerciement de réception le 13 janvier 1738. Il lit de nombreux mémoires : 5 février 1739, sur *Le*

mouvement musculaire; 29 juillet 1739, sur *Les vomissements sur mer*; le 6 juin 1742 et à l'assemblée publique du 5 décembre 1742, sur *Le sucre de lait*; 29 août 1742, il prépare devant la Société de la *Teinture rose de corail par un procédé de son invention*; 13 mai 1744, il présente avec Gavinet*, *l'Analyse d'une pierre factice trouvée dans les hardes d'une servante soupçonnée d'empoisonnement, ce qui a permis de la disculper*; 25 juin 1744 et lors de l'assemblée publique du 2 décembre 1744, *Mémoire sur un remède pour les fièvres intermittentes*; 13 décembre 1747 et assemblée publique du 1^{er} mai 1748, *Mémoire sur les vents contenus dans l'estomac et les boyaux*; 11 décembre 1748, 26 novembre 1749 et assemblée publique du 3 décembre 1749, *Mémoire sur les moyens pour sauver la vie des noyés qui paraissent morts*; 15 juillet 1750 et assemblée publique du 2 décembre 1750, *Mémoire expliquant les phénomènes de l'électricité et prenant parti contre la théorie de l'abbé Nollet* (ce qui entraîne le 25 août 1751, une réponse polémique de son ami Antoine Joseph Pestalozzi*, suivie le 30 août 1752, d'un nouveau mémoire en réponse à Pestalozzi et le 6 septembre 1752, d'une nouvelle réponse de celui-ci). Le 23 décembre 1750, il est élu directeur pour 1751. Lors de l'assemblée publique du 21 avril 1751, Garnier, directeur, fait un discours sur *L'utilité des sciences et des arts pour la vertu et les mœurs*; 14 décembre 1753 et assemblée publique du 3 mai 1754, *Mémoire sur la paracentèse*, et le 22 novembre 1754, un mémoire « *si le feu et la lumière sont des éléments distincts et séparés ou si ce n'est que le même mais différemment mis en jeu* ». Il est présent pour la dernière fois le 21 mars 1755. Le 12 septembre 1755, Bollioud* secrétaire de la Société royale lit une lettre de L. Garnier qui, nommé médecin du Roi, démissionne de sa place d'ordinaire et demande à passer vétérinaire, ce qui lui est immédiatement accordé. Il demande aussi que soit présentée à la société une machine à fonder les pilotis qu'il a fait construire.